17 élus PS (et donc le Président de région lui-même) et les 3 élus du parti de gauche ont adopté le voeu. Le PC n'a pas pris part au vote, l'UMP s'est abstenu. Il n'y a eu qu'un vote contre, de la part d'un élu du groupe Socialiste et Républicain.

Conseil régional d'Auvergne

Session du 19 avril 2011

Vœu sur la politique énergétique de la France

déposé par le groupe Europe Ecologie Les Verts

De jour en jour, le monde prend conscience de la gravité de la succession d'accidents survenus depuis mars dernier à la centrale de Fukushima Daïchi, dont les rejets radioactifs pourraient être de même ampleur que l'accident de Tchernobyl.

Devant cette triste actualité et considérant :

- que les accidents nucléaires sont **largement imprévisibles** et qu'ils font peser des menaces insoutenables pour le territoire environnant et pour l'homme, pour des décennies

- que **les risques sont globalement mal ou sous-estimés**, notamment les risques croisés (séisme et tsunami au Japon en 2011 ; tempête et grande marée en France en 1999)

- que **les accidents et leurs conséquences sont très mal gérés par les autorités locales** qui doivent faire face à la fois à l'urgence d'aider les victimes, maîtriser l'accident nucléaire, évacuer les zones peuplées, informer correctement les populations, etc., **et par les exploitants** (la fusion même partielle d'un réacteur n'est pas maîtrisable, sauf à sacrifier la vie des « liquidateurs »). Et ce quels que soient le pays, la technologie et les normes en vigueur. Dans ces situations, les choix semblent ne plus appartenir au peuple, ni même aux élus qui le représentent

- que **la sécurité se relâche toujours** devant des impératifs financiers, que ce soit par le prolongement inconsidéré de la durée d'exploitation des centrales ou par le recours généralisé à des sous-traitants pour des opérations d'entretien (ces « soutiers » du nucléaire sont notablement moins préparés et moins suivis que les salariés des exploitants eux-mêmes)

- que **les effets sont à long terme, les dépenses également**. A Tchernobyl, pour doubler le sarcophage de béton, déjà usé, plusieurs milliards d'€ sont nécessaires. Maîtriser Fukushima sera ruineux pour le Japon. Autant de dépenses qui reposeront sur les contribuables : en effet, la convention de Paris - Régime international de responsabilité nucléaire, plafonne les dédommagements dus par un exploitant à 700 millions d'€

- qu'il faut **ajouter ces dépenses aux coûts de démantèlement et de gestion des déchets** (estimés en France par la Cour des comptes à respectivement 65Mds€ et 58Mds€, base 2004), pour estimer le coût global du nucléaire et évaluer sa compétitivité

- que **le nucléaire ne répond pas au défi climatique** : le nucléaire ne représente que 6% de l'énergie produite dans le monde. En France, où 75% de l'électricité produite et 23% de l'énergie totale consommée est d'origine nucléaire, le gain en termes de CO^2 n'est « que » de 15%

- que même s'il allège la facture pétrolière, **le nucléaire n'assure pas l'indépendance énergétique de la France**. Ce minerai est importé à 100%, en particulier du Niger, où son extraction par Areva est source de tensions insoutenables (expatriés pris en otages, population locale soumise à une forte contamination radioactive, etc.)

- que toutes les ressources énergétiques étant rares, **il est urgent et impératif d'investir dans la sobriété énergétique, dans l'efficacité énergétique et dans les énergies renouvelables** (par définition les seules à offrir des perspectives pour plusieurs siècles)

- que la maîtrise collective de la production, de la distribution et de la consommation d'énergie suppose la constitution d'un pôle public et citoyen des énergies

- **considérant enfin, que l'Auvergne**, région non nucléarisée, s'est engagée dans une politique énergétique volontariste (Plan Climat Energie) et est soucieuse d'inventer avec "Auvergne Nouveau Monde" un modèle radicalement nouveau pour le développement et l'emploi régional

le Conseil régional d'Auvergne réuni en Session plénière le 19 avril 2011, demande au gouvernement :

- de décider au plus vite de sortir de la dépendance au nucléaire

- de ne pas renouveler les autorisations d'exploiter des centrales âgées de plus de 35 ans

- de faire vérifier scrupuleusement, notamment par des autorités indépendantes, la sécurité de

l’ensemble du parc thermonucléaire, notamment vis-à-vis des risques croisés

- d’imposer à EDF de ne recourir à la sous-traitance pour les activités liées à la maintenance, la sûreté et au démantèlement qu’en cas de nécessité absolue.

- d’engager la transition de l’économie et de la société françaises vers la sobriété, l’efficacité et les énergies renouvelables en finançant en particulier la recherche pour tous les usages des ressources énergétiques (transport, logement, alimentation…), et d’associer tous les Français à la réflexion à travers un grand débat national argumenté sur les enjeux énergétiques